

DECRET N° 2015-162 DU 13 AVRIL 2015

portant nominations au Ministère Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques, de la Promotion de la Bonne Gouvernance et du Dialogue Social

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n° 2010-05 du 03 septembre 2010 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République en Conseil des Ministres ;
- Vu** la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-338 du 02 octobre 2012 portant modalités d'application des articles 3 et 10 de la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;
- Vu** le décret n°2014-215 du 26 mars 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques, de la Promotion, de la Bonne Gouvernance et du Dialogue Social ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques, de la Promotion de la Bonne Gouvernance et du Dialogue Social ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 février 2015,

DECRETE :

Article 1^{er}: Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère Chargé de l'Evaluation des Politiques Publiques, de la Promotion de la Bonne Gouvernance et du Dialogue Social, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de Cabinet : Monsieur **Nani Martin GBEDEY** ;
- Directrice Adjointe de Cabinet : Madame **Mireille MADODE** ;
- Chargé de Mission : Monsieur **Emmanuel M. DAVID-GNAHOUI** ;
- Conseiller Technique à l'évaluation des politiques publiques : Madame **Sidonie Chantal Claire VIGNON** ;
- Conseiller Technique au suivi de la performance : Monsieur **Eric Kouassi VIKEY** ;
- Conseiller Technique au dialogue social : Monsieur **Gilles Théophile YEKPON** ;
- Conseiller Technique à la promotion de la gouvernance : Monsieur **Ben Hugues Pierre JOHNSON** ;
- Conseiller Technique Juridique : Monsieur **André Vignon SAGBO** ;
- Secrétaire Général : Monsieur **Amoussou Damase MISSEGBETCHE** ;
- Directrice des Ressources Humaines : Madame **Clarisse ADJOVI BOCO** ;
- Directrice des Ressources Financières et du Matériel : Madame **Alice ANATO** ;
- Directeur de la Programmation et de la Prospective : Monsieur **Jules Coomlan YEHOUEYOU** ;
- Directeur Général de l'Evaluation : Monsieur **Aristide Nounagnon DJIDJOHO** ;
- Directeur Général de la Promotion de la Bonne Gouvernance : Monsieur **Abdoulaye GOUNOU** ;

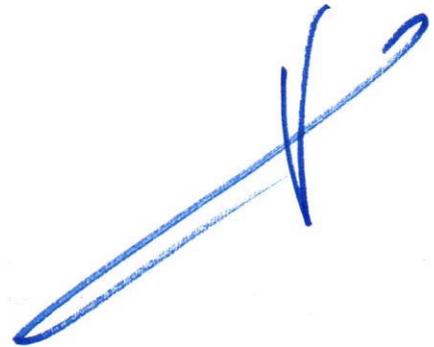
- Directeur Général des Relations avec les Partenaires Sociaux : Monsieur **Marcellin SOTOHOU** ;
- Directeur du Suivi de la Performance : Monsieur **Damase Eric SOSSOU** ;
- Directeur du Suivi des Etudes d'Evaluation : Monsieur **Mirianaud Oswald AGBADOME** ;
- Directeur des Etudes et Stratégies de Gouvernance : Dr **Sosthène Ulrich GNANSOUNOU** ;
- Directeur de la Coopération et du Suivi de la Gouvernance : Monsieur **Erick Aristide GNACADJA** ;
- Directeur de la Stratégie et de Veille Sociale : Monsieur **Barnabé Jaurès KOUIN** ;
- Directrice du Suivi et de la Formation : Madame **Gaya Denise Estelle OROU YOROU épouse GUERA**.

Article 2 : Les intéressés doivent prendre toutes les dispositions diligentes pour faire la déclaration de leur patrimoine dans les quinze (15) jours calendaires au plus tard à compter de la prise et de la fin de leurs fonctions conformément à la loi.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI



Le Ministre Chargé de l'Evaluation des
Politiques Publiques, de la Promotion de la
Bonne Gouvernance et du Dialogue Social,

Le Ministre de l'Economie, des Finances et
des Programmes de Dénationalisation,

Antonin DOSSOU

Komi KOUTCHE

AMPLIATIONS : PR.. 6 ; AN.. 2 ; CC.. 2 ; HAAC..2 ; HCJ 02 ; MDAEP 07 MEF 04; AUTRES MINISTERES 25 ;SGG..4 ;
INSAE..4 ; DGB-MEF-DGDDI-DGID..5 ; BN-DAN-DDL..3 ; GCONB-DCCT..2 ;INTERESSES : 21 ; IGAA-IGF..2 ; UAC-
FASEG- ENEAM..3 ; JORB..1